

Interview Exclusif du Président du Consistoire de Paris et d'Île de France Joël Mergui 1/9



A l'approche des fêtes de Pessah, Joël Mergui livre une grande interview à Israel Actualités.

Le président du Consistoire de Paris nous apporte sa vision et son expérience et nous donne notamment ses impressions sur l'inflation des prix des produits casher, le débat sur les subventions aux écoles privées, les dérives antisémites du parti LFI, ou encore sur l'évolution du Centre Européen du Judaïsme.

Alain Sayada :
Pouvez-vous nous dire comment se porte le Consistoire de Paris

aujourd'hui ?

Joël Mergui : Le consistoire de Paris est une très grande structure que tout le monde croit connaître, mais que personne ne connaît véritablement bien. Il représente plus de 80 bâtiments de la communauté, comme les grandes synagogues parisiennes et les grandes synagogues de banlieues. Il représente à la fois les communautés qui sont dans les beaux quartiers, mais aussi des nouvelles communautés, et également et je dirais surtout celles qui sont

dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler « les territoires perdus de la république ».

Le consistoire est à la fois dans une phase de vitalité inédite et dans un moment de difficulté financière qui occasionne une nécessaire restructuration et modernisation.

Alain Sayada : Pouvez-vous nous préciser l'étendue des responsabilités du Consistoire de Paris ?

Joël Mergui : Notre principale responsabilité, notre mission essentielle, est de préserver une vie juive là où résident des Juifs. C'est avec un sens profond de responsabilité et d'honneur que nous œuvrons en ce sens depuis des années, malgré les difficultés économiques inhérentes au Consistoire surtout après le COVID et avec les dérapages de énergie. Ces difficultés découlent des préoccupations d'une partie de la communauté juive, naturellement tournée vers Israël, des efforts nécessaires pour soutenir les communautés implantées dans les «territoires perdus de la

République», et de l'augmentation considérable du budget sécurité.

Nous sommes également investis dans le maintien du réseau de Talmud Torah, accueillant plus de 1000 élèves répartis dans 36 centres en Île-de-France.

De plus, nous assurons divers services de la vie juive, tels que les mariages, les registres relatifs au statut personnel, ainsi que le Hevra Kadicha qui veille à l'inhumation digne des défunts, que ce soit dans les cimetières parisiens et franciliens ou en Israël.

Nous assumons également la responsabilité de la cacherout, menant des combats à l'échelle européenne pour préserver l'abattage rituel. Récemment, nous avons organisé un grand salon de la gastronomie afin de mettre en lumière le travail des cho'hatim et des chomrim, qui supervisent un réseau de plus de 260 points de cacher, incluant restaurants, traiteurs, boucheries, boulangeries et pâtisseries.

*Interview Exclusif du Président
du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 2/9*

Ce réseau nécessite une surveillance constante et des ressources adéquates. Le travail accompli pour les fêtes de Pessah et tout au long de l'année pour diffuser des listes de produits et de médicaments autorisés demeure méconnu, bien que vital, et est assuré par nos services.



Il s'agit donc d'un véritable écosystème, une institution séculaire au service des Juifs depuis plus de deux siècles, parfois mal comprise dans son étendue.

Malgré les défis actuels, nous continuons à jouer un rôle de représentation et de défense du judaïsme. En réalité, le Consistoire de Paris assume des mis-

sions d'intérêt général pour la communauté juive dans son ensemble, dont bénéficient tous nos coreligionnaires, quelles que soient leurs sensibilités religieuses, leurs affiliations synagogales.

2/9

AFFAIRE A SAISIR

JOZ BIEN-ÊTRE

Entrez dans un monde de bien-être et offrez-vous un instant Zen...

Saint-Maur Des Fossés (94)

Vend institut de beauté sur grande artère commerciale, bel emplacement très bonne notoriété, clientèle fidélisée. 2 cabines, espaces accueil et vente, pas de travaux à prévoir, pas de salariée. Idéal première affaire, CA à développer.

Contact : sasjozbienetre@gmail.com
Tel : 06 98 80 08 25

Enr2France
barth164.com
Rénovation Écologique

Vous êtes une Femme ou un homme au foyer, vous avez besoin d'un complément de REVENU

ENR 2 FRANCE

vous propose de Devenir Mandataire

Le domaine de l'Énergie Renouvelable, être de coacteur et d'engagement pour la planète!

rejoindre nos équipes et développer vos compétences votre ville ou votre département.

ible à l'environnement, l'écologie et à la sauvegarde de notre planète aimez communiquer et convaincre.

er un challenge faites partie intégrante de votre personnalité.

connaissiez les enjeux de la transition Écologie lancé par le gouvernement.

êtes sensible à l'avenir de nos enfants.

travaillerez à votre rythme.

Enr 2 France recrute des mandataires sur toute la France, rémunération motivante pouvant aller jusqu'à 100 k€ / an, en faisant jouer vos relations et vos réseaux, devenez chef de secteur

êtes SÉRIEUX et MOTIVÉS, APPELÉZ NOUS AU :

0 6 . 2 1 . 5 0 . 9 6 . 6 1

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Mr Alain Jean Pierre
Directeur Général

AGE QUALIBAT MaPrimeRénov' CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RGE ECO artisa

Interview Exclusif du Président du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 3/9

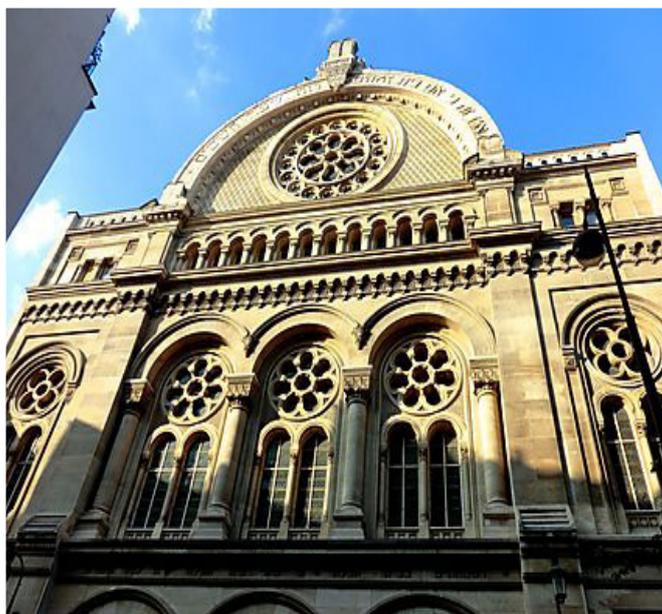
Voilà pourquoi, la solidarité avec notre institution me semble fondamentale. Au-delà du soutien légitime que l'on apporte à la synagogue que l'on fréquente durant l'année, soutenir le Consistoire est également nécessaire et indispensable pour nous permettre d'avoir les moyens de mener les missions d'intérêt général que nous sommes les seuls à pouvoir mener.

Alain Sayada : Au-delà de ces missions d'intérêt général, l'entretien des synagogues parisiennes doit aussi représenter une charge importante pour l'institution consistoriale ?

Joël Mergui : Nous avons également dû entretenir et rénover toutes nos synagogues pour accueillir l'ensemble de la communauté juive et éviter que des personnes ne s'éloignent du judaïsme à cause d'un manque de confort, d'esthétique ou de chaleur humaine. Nous avons embelli nos synagogues, les avons mises aux normes, sécurisées, et ces actions, comme chacun peut l'imaginer, ont un coût très important.

Enfin, nous avons assumé près d'un million d'euros par an de frais de sécurité pour l'ensemble de notre réseau, et avons soutenu financièrement de nombreuses grandes institutions et en particulier le consistoire de France.

Toutes ces actions ont pesé sur la capacité



financière de notre Institution, malgré les dons des fidèles. Il faut reconnaître que mécaniquement les recettes du Consistoire diminuent, alors que ses charges restent inchangées, en raison notamment de la hausse de l'alya (dont nous nous réjouissons) et de l'augmentation des synagogues privées appartenant à des per-

sonnes ou à des familles.

Cependant, cela ne nous empêche pas de maintenir, avec l'aide de nos rabbins, présidents, de nombreux bénévoles et de nos administrateurs, un niveau de vie juive de qualité dans toutes nos communautés.

C'est un enjeu permanent pour les adminis-

trateurs du consistoire de Paris qui m'entourent.

trateurs du consistoire de Paris qui m'entourent.

Alain Sayada : Vous avez fait récemment un salon de la cachérou, mais ce qui préoccupe beaucoup en ce moment la communauté juive à l'approche des fêtes de Pessah, c'est surtout l'inflation des prix des produits. Est-ce que le Consistoire de Paris

peut jouer un rôle pour que les prix puissent baisser pour ces fêtes ?

Joël Mergui : Le Consistoire intervient d'abord en créant une liste de produits autorisés qui est gratuite et à la disposition de tout le monde. Nous payons des chimistes qui travaillent toute l'année, ce qui permet aux familles de s'approvisionner dans les magasins de leur choix avec un certain nombre de produits qui n'ont pas besoin d'être certifiés. Ensuite, il y a beaucoup de produits certifiés dont la certification ne dépend pas du Consistoire mais de différents Beth Din.

Ensuite, il y a la redevance sur la viande : il faut savoir que sur un kilo de viande, la redevance est de 1€66. Elle est constante depuis plus de dix ans, malgré les hausses et salaires et d'énergie. Elle permet de financer les frais de surveillance de l'abattage rituel, du cho'het, du bodek, et des chomrim, du beth din.

*Interview Exclusif du Président
du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 4/9*



Ces frais, à eux seuls, représentent plus de 60% du prix de cette redevance. Nous parlons donc d'une incidence de 1€66 par kilo sur le prix de la viande, et qui permet d'assurer la garantie de la cacherout, la plus exigeante, la plus rigoureuse et la plus surveillée.

Sur les bouteilles de vin ou sur les autres produits, la redevance est minimale entre 0,19 et 0,59€.

Du côté des traiteurs, sur une réception casher qui peut coûter entre 10 000 et 100 000€ aux

familles, les frais de surveillance (essentiellement, les frais des chomrim qui viennent surveiller la réception et ceux du machguiah klali qui supervise les chomrim) varient entre 80 et 1200€ en fonction du nombre d'invités et donc de chomrim.

J'ajoute que cette redevance n'a pas augmenté malgré les augmentations de salaires et l'augmentation du coût de l'énergie que nous devons supporter. Il ne s'agit pas de maximiser notre bénéfice, mais

simplement de couvrir les frais occasionnés par la surveillance. On ne peut donc pas, raisonnablement, imputer au Consistoire la seule responsabilité de l'augmentation des produits casher dans les grandes surfaces.

Nous demandons d'ailleurs à tous les commerçants de faire un effort pour limiter leurs marges dans cette période, pour permettre au maximum de nos coreligionnaires de pouvoir manger casher sans être handicapés par les prix. Je tiens à dire encore un mot important sur la cacherout : il faut aussi avoir conscience que le Consistoire mène un combat depuis toujours pour que l'abattage rituel se maintienne. C'est de notre responsabilité de mener ce combat en lien avec les pouvoirs publics et l'État sur ce sujet sensible. Nous avons vu ce qui s'est passé en Belgique, et ce qui se passe dans d'autres pays où la chehita commence

à être interdite. C'est aussi la responsabilité de la communauté juive, à une époque où l'on encourage à consommer des produits israéliens pour soutenir Israël ou des produits français pour soutenir la France, de consommer des produits du Beth Din pour soutenir le Beth Din.

Car le Beth Din se bat pour maintenir un niveau de cacherout qui permet d'avoir à Paris et en Île-de-France un vaste réseau de restaurants casher pour toutes les bourses, et tous les goûts.

Je crois que nous avons aussi une vie juive riche grâce à une cacherout qui est très développée.

A cet égard, le Consistoire fait beaucoup d'efforts pour ne pas augmenter ses redevances justement pour ne pas peser davantage sur le pouvoir d'achat de nos coreligionnaires.

Interview Exclusif du Président du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 5/9



Alain Sayada : Que pensez-vous de la volonté récente de deux députés français, l'un de la France Insoumise et l'un du Rassemblement National, qui souhaitent remettre en cause les aides et les subventions qui vont aux écoles privées ?

Joël Mergui : Il y aura toujours des combats avec la laïcité. A travers l'histoire, la laïcité a longtemps été perçue comme une forme de protection et de préservation des religions par la neutralité de l'État. Toutefois, ces dernières années, il y a eu une évolution dans la volonté d'intégrer le culte musulman en créant, par exemple, la loi sur le séparatisme pour les valeurs de la république. Cette évolution a pu entraîner les pouvoirs publics et certains élus à avoir une position plus dure sur la laïcité

en favorisant une laïcité de rejet plus qu'une laïcité d'intégration. Il faut faire très attention à cela. Les différents débats sur les aides qui vont aux crèches, et aux écoles privées, sur le financement de certaines activités culturelles reliées aux communautés, commencent à inquiéter nos institutions. Nous craignons d'être le dommage collatéral de la volonté de modifier les règles pour intégrer le culte musulman. C'est un souci que je porte et qu'il faut continuer à porter.

Alain Sayada : On voit aussi en ce moment que les universités françaises sont gangrénées par des mouvements islamistes qui attisent la haine antisémite et provoquent la peur des étudiants juifs. Que pouvez-vous nous dire sur ce sujet ?

Joël Mergui : En matière d'éducation, il faut distinguer différents phénomènes structurants.

Le premier phénomène dans la sphère éducative relève de la définition que l'on donne à la laïcité, qui ne doit pas devenir une entrave à la pratique judaïsme et obliger les étudiants à choisir entre faire des études ou respecter les prescriptions religieuses. Le judaïsme a toujours respecté la laïcité et nos responsables ont toujours fait en sorte que notre culte s'intègre à l'espace public.

Enfin, ces derniers mois, depuis la guerre contre le Hamas dans la bande de Gaza, nous avons découvert un peu plus les « universités perdues de la république », avec des situations qui étaient encore impensables il y a quelques années. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui des étudiants juifs ont peur d'aller à l'université et que, récemment, certains ont même été menacés et empêchés de rentrer dans un amphithéâtre à Sciences Po. Il y a une inquiétude profonde, alimentée par



Le deuxième phénomène est lié aux « territoires perdus de la république », dans lesquels les enfants des familles juives ont dû quitter certaines écoles de la République pour les écoles juives.

des incendiaires comme les députés de la France Insoumise qui banalisent le fait antisioniste/antisémite et qui libèrent la parole contre les juifs, le judaïsme et Israël.

Interview Exclusif du Président du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 6/9

Alain Sayada : Mais le problème, c'est que nous avons des crèches juives, des écoles juives, des collèges et lycée juifs, des écoles supérieures juives mais nous n'avons pas d'universités juives. Donc quelle est la solution pour ces étudiants juifs ?

Joël Mergui : Il faut que l'État récupère le contrôle des universités françaises, il y a urgence. Ce n'est pas concevable qu'il y ait des filières d'études qui deviennent impossible à vivre pour les juifs. On avait déjà une problématique difficile à gérer concernant les examens le Shabat ou les jours de fête. Avec l'expérience, et la bonne volonté des responsables universitaires, nous parvenons toutefois à trouver des solutions et des compromis dans la majeure partie des cas. Il ne faudrait pas qu'il y ait en plus des inquiétudes sur la sécurité des étudiants juifs qui souhaitent faire leurs études dans les universités françaises.

Alain Sayada : Ce matin j'ai entendu un journaliste qui, en parlant de Georges Pompidou, a dit

: « les années soixante-dix, elles étaient très belles, mais on se rapproche plus des années trente ». Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

Joël Mergui : Je pense qu'on ne peut pas comparer facilement deux périodes de l'histoire. A la veille de chaque page de l'histoire où nous sommes, il y a une réalité historique : nous avons vécu le pogrom antisémite le plus important depuis la Shoah. Il y a une haine antisémite qui atteint des sommets, et qui n'atteint pas que des populistes mais aussi des élites, à l'assemblée nationale et dans les partis politiques.



Si on est dans un moment difficile qui peut rappeler les années trente, j'espère qu'on ne se rapprochera pas dans les années qui viennent

des années trente-cinq ou quarante, qu'on saura se ressaisir, que le monde entier saura tirer des leçons de l'histoire et ne laissera pas l'antisémitisme, l'antisionisme et la haine d'Israël ou encore l'islamisme se développer.

Ce qui est effrayant, c'est d'assister à la diffusion d'une idéologie islamiste d'exclusion et de haine dans le monde entier. Cette idéologie doit être combattue de façon consensuelle par l'ensemble du monde démocratique.

Alain Sayada : Quelle est votre position par rapport au parti politique LFI (La France insoumise) ?

Joël Mergui : Il est très préoccupant que les députés de ce parti aient pris une importance aussi grande à l'assemblée nationale. Ils ont

affiché un antisionisme d'une violence inouïe, voire un antisémitisme pour certains, qui est alarmant. Ils ont libéré et permis de donner un crédit à la parole antisémite et antisioniste. Un élu est par définition écouté et ce qui est inquiétant c'est que leurs attitudes traduit le fait qu'une partie de notre population, même si elle est peu importante, se reconnaît dans leurs valeurs.

Ils ont aussi permis, par leur obsession anti-israélienne et ses déclinaisons anti-juives, aux musulmans de rester silencieux et de considérer le Hamas comme un mouvement de résistance. Je pense qu'ils ont donc une très lourde responsabilité aujourd'hui dans ce qui se passe dans notre société concernant les juifs et Israël.

chaque jour pour que nos communautés continuent à prospérer, pour que la cacherout continue à se développer et pour que le judaïsme quotidien perdure. On ne peut arrêter un seul jour notre activité.

Interview Exclusif du Président du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 7/9

Alain Sayada : Au sein de la communauté, on a l'impression de ne pas avoir conscience que nous avons aussi des pauvres chez nous. Pouvez-vous nous dire quelle est la proportion des personnes juives en difficultés financières ?

Joël Mergui : Cela dépend des communautés. Les plus fragiles sont principalement celles qui sont situées dans des banlieues très défavorisées, où les Juifs n'ont pas eu la possibilité de partir. Notre devoir est de ne pas les abandonner bien qu'économiquement, le niveau de dons est très faible et ne couvre pas les charges de fonctionnement. En outre, il nous revient bien souvent d'aider les familles vivant autour de ces synagogues, et qui sont majoritairement en difficulté, notamment par le secours juif créé pour cela. Ainsi, nous avons des communautés dans lesquelles plusieurs dizaines voire des centaines de personnes rencontrent des difficultés. Il peut s'agir de personnes seules, isolées ou en situation de handicap.

Il est de notre responsabilité de nous occuper d'elles, notamment pendant les fêtes..

Alain Sayada : Concernant la Hevra Kadicha j'ai entendu dire que

maintenant les personnes juives ne sont plus enterrées avec les personnes juives et que maintenant il faut être enterré dans la ville où l'on habite. Que pouvez-vous nous dire à propos de ces informations ?

Joël Mergui : Un des combats que nous avons menés et remportés pour la Hevra Kadicha est d'avoir instauré des

enterrements quasi immédiats. Il y a une quinzaine d'années, ce n'était pas le cas. Aujourd'hui, nous avons réussi à obtenir une ouverture rapide des cimetières, ainsi que des autorisations d'inhu-

mation délivrées par les mairies et les préfetures, même le dimanche à Paris. Nous avons également maintenu la possibilité d'avoir des carrés confessionnels juifs en Île-de-France, notamment avec la création de nouveaux espaces dans le cimetière de Thiais.

De plus, nous avons réussi à ce que les personnes désirant enterrer leurs proches en Israël

puissent être inhumées pratiquement dans les vingt-quatre heures. Je pense donc que la célérité de réponse de nos services est aujourd'hui satisfaisante pour tous, mais cela n'était pas acquis il y a quelques années. C'est quelque chose que nous avons su faire évoluer dans nos relations avec les pouvoirs publics, les mairies, les préfetures, les ministères et le consulat d'Israël.

Quand une commune n'a pas de carré juif nous intervenons pour les carrés des communes voisines.

Alain Sayada : Pouvez-vous nous dire s'il y a eu une augmentation au niveau des mariages dans la communauté juive ?

Joel Mergui : On observe plutôt une continuité. Personnellement, je trouve que la beauté d'un mariage célébré dans une synagogue est inégalable. Nos synagogues abritent un patrimoine exceptionnel, parmi les plus beaux qui soient. ce sont des images qui demeurent gravées dans le cœur des époux.



*Interview Exclusif du Président
du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 8/9*

L'atmosphère musicale qui règne dans ces lieux, l'ouverture du Eikhal pour la bénédiction des mariés,

Certes, il est devenu courant de célébrer les mariages dans de vastes salles, dans d'autres villes, voire en Israël. Cependant, nous continuons tout de même à organiser des cérémonies de mariage et de bar mitsva d'une grande beauté. Nous rénovons notre patrimoine et le sublimons afin de préserver la magie spirituelle et sacrée de ces cérémonies.

Alain Sayada : Que pouvez-vous nous dire sur l'évolution du CEJ (Centre Européen du Judaïsme) depuis sa création jusqu'à maintenant ?

Joël Mergui : Le CEJ est venu enrichir le patrimoine du Consistoire de Paris, aux côtés des synagogues historiques majestueuses, comme La Victoire, Buffault, Nazareth ou encore les Tournelles, pour ne citer que les plus importantes

Le 16^e Salon du Mariage 2024
 de la réception juive en France et en Israël
Professionnels
 (Orchestre-DJ / Traiteur/Salons de réceptions/Evenementiel/Photo-Vidéo/Attractions/
 Dragées-Faire part/Décorations/Beauté-Coiffure/Robes de mariées)
Boostez votre Saison
Exposez au salon du mariage
 Infoline / réservations de stands : 06 21 50 96 61

d'entre elles.

Attentif à l'évolution démographique et géographique de notre communauté, le Consistoire a dû accompagner ces mutations, en créant de nouvelles structures dans l'ouest parisien. L'objectif du CEJ est précisément de répondre à ces nouveaux besoins en associant une somptueuse synagogue avec un espace culturel moderne doté de salles communautaires et de plusieurs salles de fêtes prestigieuses.

Le CEJ s'est ouvert juste au moment du Covid. Le développement de l'action culturelle lors de cette crise sanitaire était quasi impossible. Elle commence à prendre forme petit à petit avec le retour d'un certain nombre d'habitudes. Je pense que cet élan prend forme avec une diversification de sa programmation et une possibilité de réussir, je l'espère, sur l'avenir à donner aussi une image de modernité, de rassemblement qui permettra aux juifs

qui sont plus éloignés de se retrouver dans des structures nouvelles et aux jeunes de se rencontrer.



Interview Exclusif du Président du Consistoire de Paris et d'Ile de France Joel Mergui 9/9

Alain Sayada : Quel est le message d'espoir que vous voulez faire passer aux juifs de France ?

Joël Mergui : Il y a toujours de l'espoir. On ne peut pas arriver à la fête de Pessah, la fête de la liberté par excellence, sans avoir une pensée pour les otages israéliens détenus par le Hamas dans la bande de Gaza. Je pense que le soir de Pessah, nous devrions tous faire une prière pour nos frères et sœurs otages mais aussi pour les soldats de Tsahal qui seront sur le front et qui ne pourront pas célébrer cette fête. Et c'est parce qu'ils sont sur le front de guerre à Gaza qu'ils nous permettent de célébrer Pessah.

Nous devons maintenir cette constante qui nous permet, depuis l'existence de l'État d'Israël, de vivre libre dans le monde en tant que juif, et de savoir que plus que jamais aujourd'hui, nous avons une dette envers le travail accompli par Israël pour les juifs en particulier, et, de façon plus générale, pour l'ensemble de l'humanité.

Par ailleurs, comme

pour chacune de nos fêtes, nous ne devons pas être égoïstes, et faire un effort appuyé de solidarité envers les personnes qui n'ont malheureusement pas les moyens de célébrer la fête de Pessah dignement. C'est pourquoi nous avons lancé la campagne pour les paniers de Pessah.

Je crois qu'il n'y a jamais eu, depuis la Shoah jusqu'à aujourd'hui, un réveil d'identité aussi fort que celui que nous vivons en ce moment. Il y a un appel à l'unité, un nombre de juifs croissant qui, malgré la guerre, ont envie de vivre en Israël et qui se sentent solidaires d'Israël. Il ne faut pas que nous perdions cet élan d'unité et de solidarité, nous devons le maintenir.

Il nous appartient de réussir, le soir de Pessah, à réunir à notre table la diversité de notre peuple. Aujourd'hui, sur le front de guerre en Israël, il y a toute la diversité des quatre enfants du seder de Pessah. Il y a les plus religieux avec les plus laïcs, qui sont

sur le front et qui s'entraident. J'espère que les juifs qui n'ont pas encore goûté à la fête de Pessah, qui ne connaissent pas Israël, qui sont loin du judaïsme, se rapprocheront du bateau du judaïsme en allant dans la synagogue, dans un monde culturel juif et qu'ils ne resteront pas à l'écart, car nous avons besoin de tout le monde. Pessah cacher vesameah

Merci Mr le Président Joel Mergui
Président du Consistoire Israelite de Paris Ile de France

Interview Exclusif pour Israel Actualités

Alain SAYADA

